

La Cour du Banc de la Reine a donné une décision, il y a quelques jours, dans une cause que la plupart de nos contemporains appellent célèbre : c'est celle de LAMONTAGNE, vs. Pinet et Beaulieu. L'action était portée par le Demandeur, LAMONTAGNE, contre A. Pinet et sa nièce, Mlle Beaulieu, en résiliation et rescision d'une obligation de £2,000, consentie par le demandeur, en faveur de Mr Pinet, et par ce dernier transportée à sa nièce, sur le principe que l'obligation n'avait été consentie que pour la considération de certains billets faits par Mr Lamontagne, en faveur de Mr Pinet, pour s'acquitter d'une dette de jeu. Il fut prouvé dans l'enquête que ces billets qui avaient été la seule considération de l'obligation avaient en effet été donnés pour acquitter une dette de jeu que nos lois ne reconnaissent pas comme légitime, et la Cour déclara l'obligation nulle et de nul effet.

Nos dernières nouvelles d'Europe sont sans importance. Le mariage du Duc d'Aumale avec sa cousine, la Princesse Marie Caroline de Salerne, fut célébré avec beaucoup de solennité, le 25 Novembre. Le *Courrier Français* annonce qu'un grand nombre de chevaliers de la Légion d'Honneur ont dû être nommés le jour de l'an 1845, et *La Presse* ajoute que huit nouveaux Pairs doivent être créés, et que parmi ces huit sont compris Mr Victor Hugo, le Baron de Bourqueney, les Ducs de Valency et de Praslin.

Nous recevons, des Etats-Unis, la nouvelle d'un petit vol, d'un petit délit de concussion fait au sein de la Chambre des Représentans, par un de ses principaux officiers, Mr Mac-Nulty, pour une somme, dit le *Courrier des Etats-Unis*, "dont le montant n'est pas encore calculé d'une manière positive, mais qui dépassera trente mille dollars." Voilà ce qui s'appelle faire des affaires! Petits filoux, escrocs subalternes, amusez-vous donc à des bagatelles avec de tels exemples devant les yeux. La Chambre des Représentans continue de s'occuper du projet d'annexion du Texas à l'Union Américaine. Un *Quinzième Bill d'Annexion* fut présenté ces jours passés par Mr Burke, du New Hampshire. Cette question de l'annexion est plus sérieuse qu'on ne le croit d'abord. On sait combien le Cabinet Anglais s'opposera à cette prise de possession par nos voisins d'un pays vaste et important comme le Texas. Aujourd'hui, l'élection de Mr Polk à la présidence semble laisser peu de doute de leurs dispositions à cet égard. Aussi, la presse anglaise n'a-t-elle jeté les hauts cris à la nouvelle de l'élection du Président; et le Times de Londres la qualifiait : le Triomphe de tout ce qui est mauvais aux Etats-Unis. C'est une victoire gagnée par le Sud sur le Nord, par les Etats où l'esclavage existe sur ceux où il n'existe pas, par ceux qui répudient leurs dettes, sur ceux qui sont honnêtes et qui les paient, par les partisans de l'annexion du Texas sur ceux qui s'y opposent, par la démocratie aventureuse et sans scrupule des nouveaux Etats

et la population étrangère de ces Etats, sur le plus digne républicanisme des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Un autre journal ajoute : "C'est à peine trop dire que le Texas a déjà donné un Président à l'Union." Si M. Polk est fidèle aux promesses sur la foi desquelles il a été porté au fauteuil présidentiel, il s'est engagé à la guerre étrangère. Les raisons pour lesquelles le général Jackson et ses amis ont donné leur support à M. Polk sont devant le monde entier. Ils renferment la plus forte expression d'hostilité contre l'influence supposée, et les desseins de la Grande-Bretagne sur le continent américain du Nord; et, ou les moyens dont ils se sont servis sont aussi peu sincères qu'ils sont faux, ou ils prétendent que l'acquisition du Texas, par les armes mêmes, s'il est nécessaire, est le premier devoir d'un Président des Etats-Unis. Ils peuvent à peine échapper du dilemme dans lequel ils se sont placés entre l'excès de la témérité et l'excès de la fourberie; mais nous ne pouvons espérer qu'ils auront plus que M. Tyler lui-même à eu, ou l'énergie ou le pouvoir de résister ou de contrôler l'excitation populaire qui les a amené en office.

NAISSANCES.

En cette ville, mardi dernier, la Dame de M Ovide Viau, pressier, a mis au monde un fils.
A Québec, le 17, la Dame de M. J. B. Fréchette, fils, marchand, a mis au monde un fils.

MARIAGES.

En cette ville, mercredi matin, le 22 du courant, par Messire Fay, M. Joseph Barsalou, fils, à Delle. Julie-Adèle Gravel, fille aînée de M. Jean-Mario Gravel.
A St. Cathbert, lundi dernier, par Messire Fiset, le Capitaine Sincennes, du Steamboat St. Louis, à Delle. Héroïse Douaire Bondy, de Berthier.
A St. Thomas, le 14, M. J. Fiset, marchand, à Delle Louise Flore-Henriette, fille aînée de feu P. Thirouac, notaire, tous deux du même lieu.

DECES.

En cette ville, le 21, après une longue et douloureuse maladie, Charles Perry, écrivain, tabacconiste, âgé de 51 ans. Ses funérailles auront lieu samedi.
En cette ville, le 21 du courant, à une heure du matin, à l'âge de 21 ans et 10 mois, William Burns Porteous, fils aîné de André Porteous, Ecuier.
En cette ville, le 21, après une longue maladie, M. Allen Robinson, âgé de 30 ans.
En cette ville, le 20, Georgianna Moffatt Ogilvy, fille unique de M. J. M. Ogilvy.
En cette ville, mardi matin, le 21, à l'âge de 7 mois, Marie-Mélanie-Lias, enfant de M. F. X. Desève, marchand.
A la Rivière du Loup, le 21 du courant, à 3 heures du matin, à l'âge avancé de 85 ans, Augustin Harnois, écuyer, ancien capitaine de milice.
A Québec, le 18, à l'âge de 76 ans, dame François Le Roi, veuve de M. J. B. Bœquet, et mère de J. B. Bœquet, écuyer, avocat.
A Boston, récemment, le major Benjamin Russell, imprimeur et éditeur du "Columbian Sentinel", âgé de 83 ans.
A la Nouvelle-Orléans, le 18 déc. âgé de 24 ans, M. William Furley, ci-devant de Québec.

ANNONCES.

M. LAFRAMBOISE,
AVOCAT,
RUE STE. THÉRÈSE.

JULES R. BERTHELOT,
AVOCAT,
No. 24, Rue St. Vincent.

CHS. J. COURSOL,

AVOCAT,

Encoignure des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

A VENDRE,

CINQ BEAUX EMPLACEMENTS,

DE 80 pieds de front, sur une profondeur de 200 à 300 pieds dans la situation la plus élevée et la plus belle de la ville; bornés en front par la rue Laguchetière, et en arrière par la rue Belmont, larges de 53 pieds.

— DE PLUS : —

5 à 6 lots de diverses grandeurs, sur la rue Laguchetière, vis-à-vis l'église catholique irlandaise maintenant en construction. Les conditions sont des plus faciles. S'adresser à P. LAMOTHE, notaire, rue Notre-Dame, ou au soussigné, à son bureau, rue Ste. Thérèse.

J. M. LAMOTHE, Avocat.

Montréal, 4 Janv. 1845.

LES Soussignés prennent la liberté d'annoncer au public, qu'ils ont transporté leur établissement comme ENCANTEURS et COURTIERS, dans la bâtisse des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, rue St. Joseph. Ils seront heureux de se charger de toutes espèces de VENTE PUBLIQUE, soit de Marchandises, soit de Meubles de Ménage, &c., dans leurs routes ou hors de chez eux à des taux et conditions raisonnables.

MACON & FILS.

Montreal, 11 janvier, 1845,

MAGNIFIQUE COLLECTION DE LIVRES

FRANÇAIS ILLUSTRÉS ET AUTRES.

LES Soussignés prennent la liberté d'attirer l'attention du public sur leur collection de Livres d'Instruction et de Littérature; parmi ces Livres, se trouvent de Superbes Editions de Paris illustrées par les premiers artistes et entre autres :

Voyages en Orient, par le comte d'Estournel; La Normandie, par Jules Janin; Voyages, par le même; Un Été à Paris; Un Hiver à Paris; Les Mille et une Nuits; Contes des Fées; Le Jardin des Plantes; Keepsake de l'Histoire Naturelle; Mammifères et Oiseaux; La Lyre d'Or de la Jeunesse; La Morale en Action; Les Evangiles; La Bible de Famille, par l'Abbé Orsini, etc. etc.

ARMOUR & RAMSAY,

Rue St. François Xavier.

Montreal, 11 Jun. 1845.

ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraîtra le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

La souscription à LA REVUE CANADIENNE sera de Quatre Piastres par an, payable la moitié à demande, et l'autre moitié après le premier semestre. Nous recevrons pour ce journal des annonces, avertissements etc. etc. adaptés à notre mode hebdomadaire du publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (affranchies), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

AGENS.

A Soulard, écrivain..... Québec.
L. G. Duval, écrivain..... Trois Rivières.
L. V. Sicotte, écrivain..... St. Hyacinthe.
J. P. Lantier, écrivain M.P.P.... Vaudreuil.
L. A. Olivier, écrivain..... Berthier.
I. G. Delorimier, écrivain..... L'Assomption.
P. L. LeTournoux, écrivain..... Rivière Chambly.
Frs. Caron, écrivain..... Amherstburg.
H. de Rouville, écrivain..... Sorel.
H. F. Marchand, écrivain..... St. Jean.
Tancredi Sauvageau, écrivain..... Laprairie.
F. X. Valade, écrivain..... Terrebonne.
Col. A. C. Tuschereau, écrivain..... D'Eschambault.

LOUIS O. LE TOURNEUX,

Rédacteur en chef et Propriétaire.

Bureau de LA REVUE CANADIENNE, No. 7, Rue St. Nicolas, derrière la Banque du Peuple.

MONTREAL.

DE L'IMPRIMERIE DE LOVELL ET GIBSON